Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_361-DE

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

**CONSEIL MUNICIPAL**

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_361
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024

# 36 - RÉTROCESSION DES ESPACES PUBLICS TRANCHES 1 ET 2 - QUARTIER DU VAL L'ABBÉ COMMUNE DÉLÉGUÉE D'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin est sollicitée régulièrement pour reprendre des espaces de voirie ouverte à la circulation ou des espaces verts, délaissés de construction de lotissements, à intégrer dans le domaine public.

Au Sud-Est de la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville, les rues René Schmitt, Paul Vastel et Salvador Allendé, voies de dessertes des tranches 1 et 2 du lotissement du Val l'Abbé, ainsi que toutes les parties communes (parkings, espaces verts…) restent aujourd'hui des voies privatives à chacun des copropriétaires dudit lotissement.

Or, depuis de nombreuses années, la communauté urbaine de Cherbourg avait entrepris des démarches afin de procéder au classement des voiries dans le domaine public notamment des parcelles cadastrées section 173 BW n° 116 et 308, voies de dessertes des tranches 1 et 2 du lotissement.

Par arrêté n°7844 en date du 8 novembre 1994, une enquête publique a été ouverte pour procéder audit classement. Aucune observation de nature à faire obstacle au classement n'a été émise pendant la durée de l'enquête. Les services avaient recueilli l'accord d'une partie des copropriétaires mais ce dossier n'a jamais abouti, et le classement de ces parcelles dans le domaine public n'a donc pas été régularisé.

Parallèlement, la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville travaillait sur la rétrocession des espaces verts, et en a repris l'entretien depuis de nombreuses années. Cependant, de la même manière, l'acte n'a jamais pu être régularisé. La commune déléguée est aujourd'hui relancée par les copropriétaires pour finaliser ce dossier.

La commission spécifique de la commune qui statue sur l'incorporation dans le domaine public communal des voies ouvertes à la circulation publique s'est réunie le 27 septembre 2024 et s'est prononcée en faveur du classement dans le domaine public des rues René Schmitt, Paul Vastel et Salvador Allendé, voies de dessertes des tranches 1 et 2 du lotissement du Val l'abbé, ainsi que toutes les parties communes (parkings, espaces verts…) au regard des accords passés.

De plus, il est important de souligner que :

- le classement de la tranche 3 a pu être finalisé, et qu'il y a une cohérence à régulariser l'ensemble du secteur,
- la communauté urbaine avait réalisé des travaux de revêtement de chaussée en 1995 dans le cadre de la procédure des lotissements défectueux sur les tranches 1 et 2 du lotissement du Val l'Abbé pour un montant de 37 112€,
- la rue René Schmitt supporte le passage d'une ligne de bus depuis des dizaines d'années,
- le bassin d'orage a un intérêt public pour la gestion des inondations du secteur.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_361-DE

La rétrocession concerne donc les parcelles suivantes :

| RÉFÉRENCES CADASTRALES | NATURE | ADRESSE | CONTENANCE |
|---|---|---|---|
| 173 BW 115 | Espace Vert | Rue Salvador Allendé | 109 m² |
| 173 BW 116 | Voirie | Rue Salvador Allendé | 4341 m² |
| 173 BW 137 | Chemin piéton | Rue Salvador Allendé | 58m² |
| 173 BW 234 | Chemin piéton | Rue Salvador Allendé | 175 m² |
| 173 BW 236 | Espace Vert | Rue Salvador Allendé | 225 m² |
| 173 BW 272 | Chemin piéton | Rue René Schmittt | 198 m² |
| 173 BW 288 | Chemin piéton | Rue Paul Vastel | 126m² |
| 173 BW 308 | Voirie | Rue Paul Vastel | 6388 m² |
| 173 BW 309 | Bassin d'orage | Rue Val l'Abbé | 3677 m² |
| 173 BW 126 | Chemin Piéton | Impasse des 3 échelles | 203 m² |
| 173 BW 230 | Chemin piéton | Rue Salvador Allendé | 371 m² |

Il est donc proposé de reprendre la procédure de classement en engageant l'acquisition amiable, à titre gracieux, desdites parcelles auprès de l'ensemble des 82 copropriétaires. Comme pour la tranche 3, le service rédigera les actes administratifs par groupe d'une quinzaine de copropriétaires au fur et à mesure du retour des accords, jusqu'à l'acquisition de la totalité des millièmes.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver l'acquisition des parcelles cadastrées section 173BW n° 115, 116, 137, 234, 236, 272, 288, 308, 309, 126, et 230 constituant les voiries, parkings, cheminements piétons et espaces verts des tranches 1 et 2 du lotissement du Val l'Abbé.

- intégrer dans le domaine public communal lesdits espaces et notamment les voiries suivantes :

| NOM DE LE VOIE | LONGUEUR | LARGEUR | LARGEUR TROTTOIR 1 | LARGEUR TROTTOIR 2 | PARKINGS |
|---|---|---|---|---|---|
| René Schmitt | 340 ml | 8 ml | 1,25 ml | 1,25 ml | 5,50 x2,50 |
| Paul Vastel | 270 ml | 10 ml | 1,25 ml | 3,25 ml | 5 x 2,50 |
| Salvador Allendé | 450 ml | 8 ml | 1,25 ml | 1,25 ml | 5 x2,50 |

- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer les actes administratifs et tout document y relatif ;

- accepter la prise en charge des frais de publication, et inscrire les dépenses liées au budget principal, ligne de crédit 42471

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

| Heure de vote : **19h38** | | Nombre de votants : **53** | |
|---|---|---|---|
| Pour : **52** | Contre : **0** | Abstention : **1**<br>Morgan LEMOINE | NPPV : **0** |

Le Président de Séance,
**Benoit ARRIVE**
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 20/12/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
**Sylvie LAINÉ**
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 20/12/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 2

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_361-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

# Conseil municipal du 18 décembre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 47
Date de la convocation et de son affichage : 6 décembre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-quatre, le dix-huit décembre** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 6 décembre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

**PRÉSENTS**

AMBROIS Anne (mandataire Agnès TAVARD jusqu'à son arrivée 18h55) - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie (mandataire TARIN Sandrine à son départ 18h30) - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 19h40) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire LEJEUNE Pierre-François jusqu'à son arrivée 19h00) - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée à 18h57) - LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédérik - MARGUERITTE Camille (mandataire LEMOINE Morgane jusqu'à son arrivée 19h24) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h10) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna (mandataire ARRIVÉ Benoit à son départ à 20h00) - PLAINEAU Nadège - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert de 17h55 à 20h12) - TARIN Sandrine (arrivée à 18h06) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 19h00) - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

**ABSENTS EXCUSÉS**

BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
HAMEL Estelle a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HAMON-BARBÉ Françoise
MAGHE Jean-Michel a donné procuration à BROQUAIRE Guy
RONSIN Chantal a donné procuration à GRUNEWALD Martine
SIMONIN Philippe a donné procuration à LEJAMTEL Ralph

**ABSENT**

MARGUERITTE David

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_361-DE

# VUE AERIENNE RUE SALVADOR ALLENDE DES PARCELLES RETROCEDEES

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_361-DE

# VUE AERIENNE RUE SCHMITT, RUE VASTEL PARCELLES RETROCEDEES